

DOMINICE SWISS PROPERTY FUND (ISIN CH0215751527)

Emission de parts Avril 2024

Bulletin de souscription

Document original à retourner à la banque du souscripteur.

Cette dernière transmettra à la banque dépositaire l'ordre de souscription.

DOMINICE SWISS PROPERTY FUND est un fonds de placement contractuel relevant du type «fonds immobilier» selon les articles 25 et suivants en relation avec les articles 58 et suivants de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006 (LPCC). La présente souscription se base sur le prospectus d'émission ainsi que sur le prospectus avec contrat de fonds intégré de DOMINICE SWISS PROPERTY FUND.

Délai de souscription	du 15 au 28 mars 2024, 12h00
Rapport de souscription	10 parts actuelle(s) (10 droits de souscription) donne(nt) le droit de souscrire à 1 nouvelle part de DOMINICE SWISS PROPERTY FUND
Prix d'émission	CHF 123.95 par part La commission d'émission et les frais accessoires sont comprises dans le prix d'émission
Libération	8 avril 2024

Données sur le souscripteur

Nom et prénom ou
raison sociale

Adresse

NP/Localité

Partenaire distributeur

Comme détenteur(s) de _____ droit(s) de souscription DOMINICE SWISS PROPERTY FUND, le/la soussigné/e souscrit selon les conditions du prospectus d'émission :

après exercice de _____ droit(s) de souscription (No de valeur 132 628 953 / ISIN CH1326289530)

après vente de _____ droit(s) de souscription (No de valeur 132 628 953 / ISIN CH1326289530)

_____ **parts DOMINICE SWISS PROPERTY FUND**

au prix d'émission de CHF 123.95 par part
La commission d'émission est comprise dans le prix d'émission

No de valeur 21 575 152 / ISIN CH0215751527

Le paiement du prix d'émission s'effectue contre libération des parts le 8 avril 2024.

Libération, enregistrement des titres, mode de paiement

Libération des parts souscrites

Au débit de mon compte no : _____

Auprès de : _____

Enregistrement:

Sur mon dépôt no : _____

Auprès de : _____

Par sa signature, le souscripteur confirme :

- avoir pris connaissance du contenu du prospectus d'émission, des règles d'attribution, ainsi que du prospectus avec contrat de fonds intégré en vigueur de DOMINICE SWISS PROPERTY FUND ;
- s'engager irrévocablement à régler en espèces le prix d'émission pour les parts souscrites à la date de libération;

_____, le _____

Signature(s)

Exclusion de responsabilité :

La direction du fonds et la banque dépositaire se réservent le droit de reporter ou de ne pas procéder à l'émission de nouvelles actions à tout moment avant la date de paiement en raison d'événements de nature nationale ou internationale, monétaire, financière, économique, politique ou de règlement ou si des événements de nature différente surviennent qui mettraient sérieusement en péril le succès de l'offre.

Banque dépositaire: Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne - Immo Desk, Tél : +41 (0)21 212 40 96

Direction de fonds : Solutions & Funds SA, Morges, Tél : + 41 (0)22 365 20 70